

Réunion 15 septembre 2026

Présidence : M. Alain ALDAX

Membres présents : Mme OSBERY, MM. BERFORINI, DUCROT, ERAY, PINGUET, RIVIERE

Membres excusés : Mme VALLET (pouvoir à A ALDAX), MM. ATERO (pouvoir à M. PINGUET), BONDOUX, PONSONNAILLE (pouvoir à L ERAY)

Membres absents : MM. KAJDAN, MOUNIR

Assiste : Mme TOURNOIS

Invité présent : Mme CELLUCCI

Invités excusés : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER, TREPKA

Alain ALDAX souhaite la bienvenue à Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

- Comité de Direction du 25/08/26 paru sur le site internet le 02/09/26.
- Comité de Direction électronique du 04/09/26 paru sur le site internet le 11/09/26

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. POINT FINANCIER

4.1. Clôture de l'exercice 2025/2026

Sylvie OSBERY présente les comptes clos au 30 juin 2026 pour l'exercice 2025/2026 et indique que le total des charges de l'exercice est de 343 617,32 €, le montant des produits est de 345 943,35 €, ce qui dégage un solde positif de 2 326,03 €.

Elle déclare que la réunion avec le cabinet d'experts comptables a eu lieu le 3 septembre 2026.

Le Cabinet COGEP certifiera les comptes du District sans réserve lors de l'Assemblée Générale fixée le 3 octobre prochain.

Les comptes présentés sont alors validés à l'unanimité.

4.2. Présentation du budget prévisionnel 2026/2027 et adoption

La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2026/2027 d'un montant de 344 180,00 €. Tous les membres du Comité de Direction valident ce budget qui sera présenté lors de l'AG du 3 octobre.

4.3. Situation des clubs à ce jour

Pour terminer, la Trésorière établit un point sur la situation financière des clubs et indique qu'un seul club reste en difficulté et n'a toujours pas réglé sa dette.

5. POINT SUR LES COMPETITIONS

Le Secrétaire Général ainsi que les membres du CD félicitent les 5 clubs vainqueurs lors du troisième tour de Coupe de France (FC DECIZE, ASA VAUZELLES, UCS COSNE, AS GARCHIZY, AS CLAMECY) ainsi que les 6 clubs vainqueurs (CS CORBIGNY, AFGP 58, FC NEVERS BANLAY, UCS COSNE, US COULANGES, ASA VAUZELLES) lors du premier tour de la Coupe Gambardella et leur souhaitent un succès lors du prochain tour.

5.1 Au niveau Seniors

Michel PINGUET annonce que pour la première journée de championnat, tous les matchs ont eu lieu le 6 septembre dernier.

Le calendrier du championnat D4 à 11 a été publié, constitué de 2 poules (1 poule de 8 équipes et 1 poule de 10 équipes) et débute le 27 septembre.

Le critérium féminin a également débuté le 6 septembre 2026.

5.2 Au niveau Jeunes

Sylvie OSBERY présente le calendrier Jeunes de la phase automne qui a été publié (voir annexe 2).

Elle fait un rapide point sur les premières journées des championnats U18 et U15 et relève qu'un nombre important de rencontres sont reportées du fait des licences non encore validées.

Elle rappelle les réunions des rentrées des éducateurs qui ont eu lieu :

- pour les catégories **U13/U15/U18** les 31 août, 1^{er} et 3 septembre 2026 en visioconférence

- pour la catégorie **U11** le 5 septembre 2026 au District
- pour la catégorie **U9** le 12 septembre 2026 au District.

Elle annonce le lancement de l'opération « **Coup d'envoi des premiers pas dans le foot** » qui consiste à sensibiliser et "former" les néo encadrants sur la catégorie U7 pour accompagner au mieux les jeunes licenciés avec 2 dates de réunions proposées aux clubs afin de viser un maximum de personnes :

- **Lundi 21 septembre** à Varennes Vauzelles siège du District à 18h30
- **Mardi 22 septembre** à Decize à 18h30.

Elle indique que les plateaux U11 et U9 débiteront le samedi 19 septembre 2026 ainsi que les triangulaires U13.

5.3 Au niveau des Coupes

Concernant la Coupe du Conseil Départemental, Michel PINGUET annonce que les 24 équipes engagées étaient directement qualifiées pour le 2ème tour fixé le 25 octobre dont le tirage a eu lieu le mercredi 2 septembre au District (11 matchs – 9 exempts).

6. FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

6.1. Annuaire 2026/2027

Un projet de couverture est présenté. Après un rapide tour de table, cette proposition est actée à l'unanimité (cf annexe 3).

6.2. Formation DF REF dans le cadre du Service Civique

Alain ALDAX informe qu'une rencontre a été organisée le 11 septembre dernier avec M. François ROUSSEAU, Chef de Projet SDJES, et Cédric BEJUY, Responsable Formation à la Ligue BFC.

Anthony a présenté un projet de Diplôme Fédéral « Responsable Ecole de Football » pour les jeunes volontaires en Service Civique.

Cette formation gratuite est un véritable tremplin vers la qualification et l'engagement durable dans le football. Après plusieurs échanges, les membres valident à l'unanimité ce projet et félicitent Anthony pour ce travail.

7. ORGANISATION DE L'AG DU 3 OCTOBRE 2026

Alain ALDAX rappelle que l'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 3 octobre prochain à la Salle des Fêtes à LUZY et indique que Sylvie OSBERY et Anaïs TENAILLE l'ont accompagné pour la visite de la salle le 9 septembre dernier.

7.1. Validation de l'ordre du jour

Il présente l'ordre du jour de cette assemblée (cf annexe 4).
Après quelques échanges, celui-ci est acté à l'unanimité.

7.2. Validation des vœux

Alain ALDAX présente le vœu concernant les mutations supplémentaires en D3 et D4 suite à création d'équipes de jeunes qui sera présenté par le District à l'occasion de cette assemblée :

Mutation supplémentaire en faveur des clubs de D3 et D4

Dans le cadre de l'aide au développement des **clubs ruraux**, et conformément à la possibilité accordée par la FFF dans son courrier du **13 juin 2026**, le District peut autoriser l'attribution d'un **muté supplémentaire** à un club évoluant en **D3 ou D4** qui crée une équipe de jeunes en Football Animation.

Cette disposition s'applique :

- aux clubs ne disposant d'aucune équipe de jeunes et créant une première équipe en année **N** ;
- aux clubs disposant déjà d'équipes de jeunes et créant **une nouvelle équipe** en année **N**.

Pour bénéficier de cette disposition, l'équipe créée doit être **engagée et participer jusqu'au terme de la saison N**.

Le club bénéficiaire pourra alors disposer d'un **muté supplémentaire au titre de la saison N+1**, y compris lorsqu'il est en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.

Le bénéfice de ce muté supplémentaire est maintenu en N+1 :

- même si l'équipe de jeunes concernée n'est plus engagée au cours de cette saison ;
- même si le club accède en **D2**.

Cette mutation supplémentaire est accordée **pour une seule saison** et ne peut être reconduite au-delà de la saison N+1.

Ce vœu est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés et sera effectif dès cette saison 2026/2027.

7.3. Organisation

Un point est fait sur l'organisation de cette assemblée.

L'installation de la salle sera effectuée le samedi matin à partir de 7 heures 30.

Deux bureaux de pointage seront mis en place et gérés par les secrétaires, Anaïs et Cécile.

Une seule candidature pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale 2027 (secteur Sud-Ouest) a été reçue, du club du SUD LOIRE ALLIER 09. Il faudra fixer rapidement la date afin de bloquer la salle.

8. QUESTIONS DIVERSES

☞ Lionel ERAY :

- Indique que l'enveloppe FAFA allouée cette année pour la Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 412 170€.
- Annonce que pour la création d'un terrain en herbe, il y aura dorénavant l'obligation de prévoir une récupération d'eau.

☞ **Jean-François DUCROT** déplore les incidents survenus le week-end dernier sur les installations de Moulins Engilbert.

☞ **Joseph BERFORINI** souhaiterait la désignation d'arbitres officiels pour les ½ finales de la Coupe Vétérans. Une demande sera faite en ce sens auprès de la CDA.

☞ Alain ALDAX :

- Annonce la démission d'Anne-Cécile SIMOES du Comité de Direction et la remercie pour son investissement.
- Déclare que Nicolas SALVAYRE a accepté le rôle d'Instructeur du District à compter de cette saison.

➡ **Laurent RIVIERE** revient sur l'article du Journal du Centre du 31/07/26 relatif à la situation du club du FC NEVERS BANLAY (futur GRAND NEVERS Football Club) et de l'implication des membres du District à ce projet. Alain ALDAX tient à préciser que cette réunion sur la plaine de jeux des Senets était à l'initiative de la ville de NEVERS. Réunion où M THURIOT, maire de NEVERS, s'exprimait sur le devenir des centaines de licenciés du FC NEVERS 58 désormais sans club.

Il apparaissait donc normal que le District de la NIEVRE de Football, très inquiet pour tous ces joueurs, soit présent pour savoir ce qu'il était envisagé. Quelle image le District aurait-il donné s'il avait décliné l'invitation ? Quel manque de considération pour tous ces joueurs !

Il affirme également, contrairement à toutes les rumeurs qui circulent, qu'il n'y a jamais eu de propos sur une fusion.

Agenda 2026/2027

- Assemblée Générale : samedi 3 octobre 2026 à Luzy

Pour clôturer cette séance, le Secrétaire Général remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 20h30.

Le Président de séance : Alain ALDAX



La Secrétaire de séance : Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F